

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2026-15 (2026-07-20)

États financiers 2025-2026

Faits saillants

Il me fait plaisir de partager avec vous les faits saillants des résultats financiers de l'APVA pour l'exercice clos le 30 avril 2026. Les états financiers révisés par la firme La Formule CPA inc. sont disponibles sur le site web de l'Association, sous l'onglet [Assemblées générales](#).

Faits saillants :

- Les revenus totaux se chiffrent à 661 450 \$, dont 612 417 \$ provenant des cotisations des membres et 49 133 \$ d'autres revenus, incluant notamment les droits d'adhésion et les revenus de placement. Les revenus totaux sont en hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent et en hausse de 3,1 % par rapport au budget.
- Les dépenses d'opération se sont chiffrées à 411 306 \$. Les dépenses d'opération sont en baisse par rapport au budget de 10,2 % et en légère hausse de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent. À noter que l'APVA a encouru des frais pour des consultations juridiques de 56 756 \$ au cours de l'exercice 2025-26 principalement liés au renouvellement du bail hydrique pour la marina 2.
- Les opérations ont donc généré un excédent de 250 244 \$, en hausse par rapport au budget et à l'exercice précédent. L'excédent est versé au Fonds de prévoyance.
- Les dépenses liées aux projets (Plan de maintien des actifs) ont totalisé 222 088 \$, incluant 141 184 \$ pour la phase 1 du projet de réfection des chemins entrepris à l'automne 2025. Les dépenses liées aux projets ont excédé le budget de 26 089 \$, principalement en raison de la mise en place d'un système de télémétrie pour la gestion de l'eau potable, dépense non prévue au budget.
- Le fonds de prévoyance s'est soldé à 256 295 \$ au 30 avril 2026, en hausse de 37 486 \$ par rapport au solde au 30 avril 2025, en excédent du minimum requis de 190 000 \$ prévu au règlement.

Des détails additionnels vous seront fournis lors de l'assemblée générale annuelle 2026.

Salutations,

Guy Pelletier
Trésorier